

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 12 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (44 000 euros) à 16 associations pour le financement de 18 projets dans les quartiers populaires du 20^e arrondissement (1ère enveloppe)

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un nouveau contrat de ville est en cours d'élaboration avec l'État et les partenaires de la politique la ville (la Caf de Paris, la Banque des Territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC). Ce contrat devrait être finalisé en mars 2024 pour un passage au Conseil de Paris de mai 2024.

Pour l'heure, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, venant modifier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, fixe la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris (QPV) à compter du 1er janvier 2024.

L'enjeu de ce nouveau contrat parisien pour la Ville et ses partenaires sera de mettre en œuvre et de soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et de réduire les inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2023, plus de 5 millions d'euros des différentes directions de la Ville ont été votés pour soutenir près de 1200 projets associatifs dans les quartiers populaires. Afin de continuer le soutien de ces actions, nous vous proposons de voter une première enveloppe de financement à hauteur de 44 000 euros pour la réalisation de 18 projets prioritaires. Ces projets permettront de mettre œuvre des interventions concrètes répondant aux besoins des parisiens habitant ces quartiers en matière d'éducation, d'accès aux droits et à l'emploi et de renforcement du lien social notamment.

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de sécuriser ainsi leurs projets et de s'inscrire dans la durée.

Le 20^{ème} arrondissement compte deux secteurs distincts, l'un sur les quartiers Belleville Amandiers Pelleport et l'autre sur les Portes du 20^e. Les Amandiers,

Le Grand Belleville 20^{ème} et Les Portes du 20^e font partie de la liste des QPV définis dans le décret du 28 décembre 2023.

Les deux secteurs ont des dynamiques socio-démographiques différentes. Pour le premier secteur, composé de quartiers faubouriens, les écarts avec le reste de la capitale ont tendance à se réduire mais des populations très précarisées y sont encore fortement présentes. Sur le secteur des Portes, là où l’habitat social est très présent, les écarts socio-économiques se creusent.

Dans une optique d’amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers, il est proposé de voter 18 projets, portés par 16 associations, pour un montant total de 44 000 euros.

Pour le 20^{ème} arrondissement – Les Portes :

La programmation proposée sur le secteur des Portes du 20^{ème} s’inscrit dans les priorités du projet de territoire, en tenant compte de l’ancrage local des associations et de l’engagement des projets sur ce dernier. Sur l’axe Grandir, le territoire est couvert par trois réseaux d’éducation prioritaire et une cité éducative. L’accompagnement éducatif des enfants et des jeunes ainsi que le renforcement d’actions de soutien à la parentalité demeurent des enjeux majeurs à l’échelle locale. Le projet mené par l’AUDM s’inscrit dans ces objectifs.

Sur l’axe Habiter, l’appel à projet Politique de la ville permet de répondre aux enjeux liés à l’occupation positive de l’espace public, du cadre de vie, de la sensibilisation à l’alimentation et de l’accès à la culture. Les projets tels que la Fabrique Documentaire ou Strataj’m ont pour objectif de contribuer positivement à l’animation de l’espace public dans le secteur des Portes du 20^e. Parallèlement, d’autres projets s’efforcent de renforcer l’accès aux droits des habitants de ce territoire, comme le projet d’UNRPA.

Association	Projet	Subvention proposée
AUDM	« Saint-Blaise solidaire » : Ce projet vise à proposer des permanences d’aide aux démarches administratives et de l’accompagnement à la scolarité pour aider les familles les plus vulnérables repérées pendant les distributions alimentaires.	1 500 €
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES-UNION NATIONALE RETRAITES ET PERSONNES ÂGÉES-FÉDÉRATION DE PARIS	« Accès aux droits, activités physiques et animations pour les personnes âgées des Portes du 20^e » : créer et impulser un large rassemblement de personnes décidées à défendre et améliorer les droits et intérêts des préretraités, retraités et personnes âgées, proposer et revendiquer les mesures économiques, sociales et sanitaires.	2 500 €
FOOTBALL CLUB PARIS 20	« Animation Sportive pour le jeune public féminin » : Cette action vise à favoriser l’accès au sport pour le public féminin de 11 à	1 000 €

	16 ans, en proposant des animations sportives co-construites avec les jeunes filles et encourageant la pratique sportive sur le territoire. L'enjeu reste la lutte contre les discriminations.	
LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE	« Cinéma dans mon quartier Davout Tour du pin 2023 » : Ce projet est un temps de loisir éducatif auquel sont associé/es les habitant/es : participation et choix consensuel de la programmation de ciné-voisins, échanges et débats autour des thèmes des extraits projetés découvertes de classiques. A partir de janvier 2023, 6 séances se dérouleront pour mobiliser le groupe autour de la projection de l'été.	1 000 €
LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE	« Cinéma dans mon quartier Felix Terrier, Cristino Garcia, Ce projet est un temps de loisir éducatif auquel sont associé/es les habitant/es » : participation et choix consensuel de la programmation de ciné-voisins, échanges et débats autour des thèmes des extraits projetés découvertes de classiques. A partir de janvier 2023, 6 séances se dérouleront pour mobiliser le groupe autour de la projection de l'été.	2 000 €
LE FIL ET LA MAIN	« Créer du lien autour de nos aiguilles » : Ce projet vise à fédérer les résidents du quartier Le Vau dans un lieu qu'ils pourront s'approprier comme lieu de rencontre, d'échanges et développer leur créativité autour du tricot.	1 500 €
LES FAISEURS DE SCENES	« Les mangeurs d'histoires, contes partagés et spectacle » : Ce projet vise à créer du lien par le récit entre parents et enfants. Mise en place d'ateliers d'expression orale tout au long de l'année au sein des quartiers Saint Blaise et Fougères Le Vau.	2 000 €
STRATAJ'M	« Un collectif de jeunes filles et garçons investissent le quartier Tour du Pin » : l'association accompagne un groupe de jeunes filles et de jeunes hommes du quartier de la Tour du Pin pour organiser la fête de quartier, accompagné par l'association Strata'j'm Paris.	1 000 €
SAVEUR EN PARTAGE	« Ateliers participatifs alimentation durable, santé et consommation responsable » : Mise en place d'ateliers participatifs à l'épicerie bio Saveurs en Partage, commerce alimentaire de proximité (produits bio, en vrac, en circuit-court) et sensibilisation des habitant.e.s aux enjeux d'une alimentation et d'une consommation éco-responsable et durable.	3 000 €
TOUS ENSEMBLE	« Jardin partagé » : Ce projet vise à fédérer les habitants seniors et enfants autour du	2 500 €

	jardin partagé du quartier Python-Duvernois. Permanences et jardinages le Mercredi enfants et parents et le samedi pour les seniors.	
ZONE VIVE	« Cinéma de quartier des « Portes du 20ème »: Ce projet vise à favoriser la prise de parole d'habitants par la mise en place de projection de films documentaires, d'exposition d'images d'archives des portes du 20 ^e accompagnées de visites guidées et la réalisation de portraits d'habitants.	2 500 €
Total	20 500 €	

Pour le 20^{ème} arrondissement – Grand Belleville-Amandiers :

Les quartiers Grand Belleville et Amandiers bénéficient de la présence de nombreux partenaires associatifs investis.

Concernant l'axe Grandir, le territoire est couvert par quatre réseaux d'éducation prioritaire dont un REP +. La prévention du décrochage scolaire, le soutien à la parentalité dans une perspective interculturelle, l'amélioration des relations écoles/ familles et le renforcement des démarches d'éducation au numérique en direction des parents et des enfants constituent des enjeux et des objectifs à long terme que la période actuelle de crise sanitaire et sociale vient renforcer. Les projets menés par l'Association de Médiation Interculturelle, Les Neptuniens, Psyriel et TRACES s'inscrivent dans ces objectifs.

Sur l'axe Habiter, les enjeux de transition écologique et d'accompagnement social des habitants est également un axe fort. Le projet du Garage Numérique qui vise à renforcer l'accompagnement des habitants dans l'acquisition et la gestion d'outils numériques reconditionnés répond à ces enjeux dans le quartier des Amandiers.

Enfin, l'année 2024 étant marquée par l'organisation des JOP de Paris, le projet de l'association Ayyem Zamen vise à faire participer les seniors accompagnés, ainsi que des jeunes du quartier de Belleville, à la dynamique sportive que permet l'organisation de cet évènement.

Association	Projet	Subvention proposée
AYYEM ZAMEN	Les Vieux Olympiques du Café Social : Le projet vise à favoriser la pratique sportive tout en favorisant la mixité sociale et en renforçant le lien social entre les générations. A travers des ateliers sportifs, des ateliers nutritionnels, des évènements sportifs, etc. le projet permettra de redonner goût au sport pour des personnes âgées, et permettra de faire cohésion sociale dans le quartier.	3 000 €
	Ecrivain Public, Soutien Juridique : L'action consiste à mettre en relation des personnes dans le besoin d'écrire, de lire, de	

<p style="text-align: center;">ASSOCIATION MEDIATION INTERCULTUREL LE</p>	<p>traduire, ou de communiquer avec l'administration. Pour ce faire l'association dispose d'un écrivain public qui en plus d'être un juriste est un polyglotte parlant une demi-douzaine de langues : Bambara, Malinké, Khassonké, Dioula, Soninké, Diakhanké. À cet effet une permanence est installée au foyer d'accueil 15 rue Bisson tous les mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous, une autre sur rendez-vous de 14h00 à 17h00 dans les bureaux de l'association.</p>	<p style="text-align: center;">3 500 €</p>
<p style="text-align: center;">ASSOCIATION MEDIATION INTERCULTUREL LE</p>	<p>Médiation interculturelle : Le projet permet de faire le lien entre les écoles des quartiers Belleville et Amandiers, et les parents et familles lorsque des situations conflictuelles ou délicates apparaissent. Le médiateur prend alors attache avec les familles pour essayer de faire comprendre les attentes et/ou demandes de l'école. Il est ainsi une passerelle permettant d'améliorer la relation école/familles.</p>	<p style="text-align: center;">3 000 €</p>
<p style="text-align: center;">LE GARAGE NUMERIQUE</p>	<p>Régie Informatique de quartier : Dans le prolongement de l'objectif de lutte contre l'exclusion liée à la fracture numérique, ce projet du Garage Numérique permet d'accompagner les habitants tant sur la question du matériel que des logiciels et des usages du numérique. Il comprend un atelier de dépannage/réparation informatique une fois par semaine (sauvegarde et la récupération de données, changement de composants, installation et configuration de systèmes d'exploitation) et d'un accompagnement continu aux usages (envoi d'e-mails, numérisation et impression de documents, transfert de fichiers...).</p>	<p style="text-align: center;">3 000 €</p>
<p style="text-align: center;">LES NEPTUNIENS</p>	<p>Place aux parents Ce projet contribue à faire vivre la démocratie de proximité et la citoyenneté au sein des établissements scolaires et du territoire en promouvant les droits des parents. Il s'agit de développer des espaces de coopération et d'action communs aux établissements scolaires et aux associations du quartier et d'intégrer les parents d'élèves à cette communauté éducative (mise en place de rencontres et d'évènements autour d'enjeux et de préoccupations communes).</p>	<p style="text-align: center;">3 000 €</p>

<p style="text-align: center;">PSYRIEL</p>	<p>L'inclusion par le numérique à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des Ateliers à destination des enfants de 4 à 16 ans : initiation à la robotique, à la programmation et prévention de l'utilisation des réseaux sociaux à destination des enfants de primaire. - Les Ateliers Parentalité, Culture et Numérique: espace dédié aux parents et familles pour échanger entre pairs avec l'appui d'une psychologue sur l'exercice de la fonction parentale élaborer des ressources individuelles et collectives. - Inviter parents, enseignants et enfants autour d'une activité éducative et ludique au sein de l'école. 	<p style="text-align: center;">6 000 €</p>
	<p>L'atelier artistique parents/enfants</p> <p>TRACES anime un atelier hebdomadaire d'Arts plastiques au sein du Centre Social la 20^e Chaise visant un soutien à la parentalité par la médiation culturelle et artistique. L'atelier favorise les rencontres entre enfants, parents issus de différents milieux sociaux et artistes, autour de la pratique des Arts plastiques. Il permet ainsi de lutter contre toute forme d'exclusion en favorisant la mixité sociale et culturelle dans le quartier des Amandiers.</p>	<p style="text-align: center;">2 000 €</p>
<p style="text-align: center;">Total</p>	<p style="text-align: center;">23 500 €</p>	

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 12 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (44 000 euros) à 16 associations pour le financement de 18 projets dans les quartiers populaires du 20^e arrondissement (1^{ère} enveloppe)

Mme Melody TONOLLI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015, et prorogé jusqu'en 2023,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains est venu fixer la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris à compter du 1er janvier 2024,

Considérant que le renouvellement du contrat de Ville 2024-2030 étant en cours fin 2023/début 2024, et qu'en accord avec la Préfecture de Région, il a été décidé d'attribuer les subventions de l'Appel à Projet politique de la Ville dans le même cadre qu'en 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 20^e arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Melody TONOLLI au nom de la 5^{ème} Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribué à l'ASSOCIATION POUR L'UNITE ET LE DEVELOPPEMENT DU MALI - (AUDM) (190077) pour son action « SAINT BLAISE SOLIDAIRE » (2024_02553)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 6 500 euros est attribué à ASSOCIATION MEDIATION INTERCULTURELLE (16446) pour ses actions :

- « Ecrivain Public, Soutien Juridique » (2024_02881) : 3500 euros
- « Médiation interculturelle » (2024_02892) 3000 euros

Article 3 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association AYYEM ZAMEN LE TEMPS JADIS (18686) pour son action « Les Vieux Olympiques du Café Social» (2024_00773)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ENSEMBLE ET SOLIDAIRES-UNION NATIONALE RETRAITES ET PERSONNES ÂGÉES-FÉDÉRATION DE PARIS (21175) pour son action « Accès aux droits, activités physiques et animations pour les personnes âgées des Portes du 20^{ème} » (2024_01289)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association FOOTBALL CLUB PARIS 20 (186748) pour son action « Animation Sportive pour le jeune public féminin » (2024_00844)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE (138941) pour ses actions :

- « Ciné-Club Cabane Davout / Tour du Pin » (2024_02386) – 1000 euros
- « Ciné-Club Félix Terrier/Cristino Garcia QPV Paris Portes du 20^e » (2024_02389) – 2000 euros

Article 7 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association LE FIL ET LA MAIN (185784) pour son action « Créer du lien autour du tricot » (2024_00611)

Article 8 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association LE GARAGE NUMERIQUE (117261) pour son action « Régie Informatique de Quartier » (2024_02301)

Article 9 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association LES FAISEURS DE SCENES (148961) pour son action « Les Mangeurs d'Histoires : les semeuses et les marcottes » (2024_01234)

Article 10 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association LES NEPTUNIENS (199419) pour son action « Place aux parents » (2024_01713)

Article 11 : Une subvention d'un montant de 6000 euros est attribuée à l'association PSYRIEL (189233) pour son action « L'inclusion par le numérique à l'école » (2024_01776)

Article 12 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association SAVEURS EN PARTAGE (191369) pour son action « Ateliers participatifs gratuits » (2024_01043)

Article 13 : Une subvention d'un montant de 1000 euros est attribuée à l'association STRATA'J'M PARIS (33381) pour son action « Un collectif de jeunes filles et garçons investissent le quartier de la Tour du Pin » (2024_02222)

Article 14 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribuée à l'association T.RAIT R.EFLET A.CTION C.ONTRASTE E.SPACE S.INGULIER (16169) pour son action « Atelier arts plastiques Enfant Parent » (2024_01016)

Article 15 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association TOUS ENSEMBLE (189784) pour son action « Ateliers jardinage pour les seniors et les enfants de la cité Python Duvernois» (2024_00996)

Article 16 : Une subvention d'un montant de 2500 euros est attribuée à l'association ZONE VIVE (182898) pour son action « Cinéma de quartier et mémoire des Portes du 20ème – poursuite » (2024_01913)

Article 17 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 37 500 euros et seront imputées aux budgets de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2024, sous réserve de la décision de financement.